

# Rapport financier semestriel

—  
2024



 transgene

# 1.

## SOMMAIRE

- 1. Information financière semestrielle 2024** P. 3
- 2. Rapport semestriel d'activité** P.26
- 3. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2024** P.32
- 4. Attestation du responsable de l'information** P.33

## Information financière semestrielle 2024

## ■ BILAN CONSOLIDÉ, IFRS (EN MILLIERS D'EUROS)

ACTIF	NOTE	30/06/2024	31/12/2023
<b>ACTIF COURANT</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	15 320	15 666
Autres actifs financiers courants	2	-	-
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants</b>	<b>2</b>	<b>15 320</b>	<b>15 666</b>
Créances clients	3	729	778
Autres actifs courants	4	3 072	1 540
Actifs détenus et destinés à la vente		-	-
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>19 121</b>	<b>17 984</b>
<b>ACTIF NON COURANT</b>			
Immobilisations corporelles	5	14 124	12 314
Immobilisations incorporelles	6	74	80
Actifs financiers non courants	7	657	1 347
Autres actifs non courants	8	16 775	13 492
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>31 630</b>	<b>27 233</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>50 752</b>	<b>45 217</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>PASSIF COURANT</b>			
Fournisseurs	22	7 310	4 545
Passifs financiers courants	9,1	721	1 332
Provisions	10	1 094	494
Autres passifs courants	11	3 048	3 671
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>		<b>12 174</b>	<b>10 042</b>
<b>PASSIF NON COURANT</b>			
Passifs financiers non courants	9,2	36 062	15 963
Provisions	10	-	255
Avantages au personnel	12	3 132	3 345
Autres passifs non courants	11	-	-
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>		<b>39 193</b>	<b>19 563</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>51 368</b>	<b>29 605</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital	13	50 698	50 426
Prime d'émission et réserves		71 474	71 588
Report à nouveau		(105 760)	(83 432)
Résultat de la période		(16 485)	(22 328)
Autres éléments du résultat global		(542)	(642)
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ</b>		<b>(616)</b>	<b>15 612</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>50 752</b>	<b>45 217</b>

## 1

# INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2024

## ■ COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ, IFRS

(en milliers d'euros, sauf pour les données par action)

	NOTE	30/06/2024	30/06/2023
Crédit d'impôt recherche	14	3 207	3 465
Autres produits	14	150	1 298
<b>PRODUITS OPÉRATIONNELS</b>		<b>3 357</b>	<b>4 763</b>
Dépenses de recherche et développement	15,1	(15 423)	(15 569)
Frais généraux	15,2	(4 558)	(3 251)
Autres (charges)	15,3	129	(1 276)
<b>CHARGES OPÉRATIONNELLES</b>		<b>(19 852)</b>	<b>(20 096)</b>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>(16 495)</b>	<b>(15 333)</b>
Produits financiers (charges), nets	16	10	(569)
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>		<b>(16 485)</b>	<b>(15 902)</b>
Charge d'impôt sur le résultat		-	-
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>(16 485)</b>	<b>(15 902)</b>
Résultat net par action (€) – de base	13,2	(0,16)	(0,16)
Résultat net par action (€) – dilué	13,2	(0,16)	(0,16)

## ■ ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL, IFRS (EN MILLIERS D'EUROS)

	30/06/2024	30/06/2023
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>(16 485)</b>	<b>(15 902)</b>
Gains / (pertes) de change	-	(7)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	-	2
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL RECYCLABLES ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT</b>	<b>-</b>	<b>(5)</b>
Écarts actuariels sur provision IDR	100	-
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL NON RECYCLABLES ULTÉRIEUREMENT EN RÉSULTAT, NETS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>	<b>100</b>	<b>-</b>
<b>AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>100</b>	<b>(5)</b>
<b>RÉSULTAT NET GLOBAL</b>	<b>(16 385)</b>	<b>(15 907)</b>
Dont, part revenant à la société mère	(16 385)	(15 907)
Dont, intérêts minoritaires	-	-

## ■ TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE, IFRS (EN MILLIERS D'EUROS)

	NOTE	30/06/2024	30/06/2023
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ :</b>			
Résultat net		(16 485)	(15 902)
Annulation du résultat financier		(10)	569
<b>ÉLIMINATION DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES</b>			
Provisions		185	876
Amortissements	5,6	607	800
Paiements en actions		188	(6)
Autres		(153)	51
<b>TRÉSORERIE NETTE ABSORBÉE PAR LES OPÉRATIONS AVANT VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET AUTRES ÉLÉMENTS OPÉRATIONNELS</b>		<b>(15 669)</b>	<b>(13 612)</b>
<b>VARIATION DES BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION :</b>			
Créances courantes et charges constatées d'avance		(702)	1 064
Crédit d'impôt recherche	14	(3 233)	(3 495)
Autres actifs courants	4	(650)	236
Fournisseurs		2 367	(410)
Produits constatés d'avance	11	(11)	(900)
Autres passifs courants	11	(636)	(544)
<b>TRÉSORERIE NETTE ABSORBÉE PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		<b>(18 534)</b>	<b>(17 661)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT :</b>			
(Acquisitions) / cessions d'immobilisations corporelles	5	(2 004)	(1 402)
(Acquisitions) / cessions d'immobilisations incorporelles	6	(9)	(29)
Cessions d'autres actifs financiers	2	-	19 000
Autres (acquisitions) / cessions	7	567	330
<b>TRÉSORERIE NETTE ABSORBÉE PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(1 446)</b>	<b>17 899</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT :</b>			
Résultat financier net		401	(304)
Avance en compte courant d'associé	9,2	20 000	-
Intérêts avance en compte courant d'associé	9,1	-	-
Locations financières et variation des obligations locatives	9,1	(1 167)	(610)
<b>TRÉSORERIE NETTE ABSORBÉE PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		<b>19 234</b>	<b>(914)</b>
Écarts de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		400	(7)
<b>AUGMENTATION / (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		<b>(346)</b>	<b>(683)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		15 666	4 403
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE :</b>		<b>15 320</b>	<b>3 720</b>
Investissements dans les autres actifs financiers courants		-	3 628
<b>TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS</b>		<b>15 320</b>	<b>7 348</b>

## 1

INFORMATION FINANCIÈRE  
SEMESTRIELLE 2024■ TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES, IFRS  
(EN MILLIERS D'EUROS OU EN NOMBRE D' ACTIONS)

	ACTIONS ORDINAIRES		PRIME D'ÉMISSION	RÉSERVES	REPORT À NOUVEAU	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	TOTAL REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ
	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL						
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2023</b>	<b>100 852 742</b>	<b>50 426</b>	<b>71 156</b>	<b>432</b>	<b>(83 433)</b>	<b>(642)</b>	<b>(22 328)</b>	<b>15 612</b>
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution d'actions gratuites	542 314	271	291	(562)	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	(509)	697	-	-	-	188
Contrat de liquidité	-	-	-	(31)	-	-	-	(31)
Résultat de la période précédente	-	-	-	-	(22 328)	-	22 328	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	(16 485)	(16 485)
Gains / (pertes) de change	-	-	-	-	-	-	-	-
Écarts actuariels sur provision IDR	-	-	-	-	-	100	-	100
<b>Résultat net global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(16 385)</b>	<b>(16 385)</b>
<b>AU 30 JUIN 2024</b>	<b>101 395 056</b>	<b>50 698</b>	<b>70 938</b>	<b>536</b>	<b>(105 760)</b>	<b>(542)</b>	<b>(16 385)</b>	<b>(616)</b>

	ACTIONS ORDINAIRES		PRIME D'ÉMISSION	RÉSERVES	REPORT À NOUVEAU	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	TOTAL REVENANT AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ
	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL						
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2022</b>	<b>100 204 071</b>	<b>50 102</b>	<b>70 813</b>	<b>808</b>	<b>(50 628)</b>	<b>(450)</b>	<b>(32 804)</b>	<b>37 841</b>
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution d'actions gratuites	646 202	323	54	(377)	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	(6)	-	-	-	-	(6)
Contrat de liquidité	-	-	-	32	-	-	-	32
Résultat de la période précédente	-	-	-	-	(32 804)	-	32 804	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	(15 902)	(15 902)
Gains / (pertes) de change	-	-	-	-	-	(7)	-	(7)
Écarts actuariels sur provision IDR	-	-	-	-	-	-	-	-
Swap de taux	-	-	-	-	-	2	-	2
<b>Résultat net global</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(5)</b>	<b>(15 902)</b>	<b>(15 902)</b>
<b>AU 30 JUIN 2023</b>	<b>100 850 273</b>	<b>50 425</b>	<b>70 860</b>	<b>463</b>	<b>(83 433)</b>	<b>(455)</b>	<b>(15 902)</b>	<b>21 960</b>



## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

### ■ PRÉAMBULE

Les comptes consolidés de Transgene (la « Société ») au 30 juin 2024 sont établis conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel international IFRS (*International Financial Reporting Standard*) tel qu'adopté par l'Union européenne. Les comptes consolidés semestriels résumés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 24 septembre 2024.

L'information financière semestrielle comprend :

- Le bilan et l'état du résultat global (dont le compte de résultat) ;
- Le tableau des flux de trésorerie ;
- Le tableau de variation de la situation nette ; et
- Les notes annexes résumées.

### NOTE 1

## PRINCIPES COMPTABLES

### ■ RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés semestriels résumés de la Société au 30 juin 2024 ont été établis en conformité avec la norme IAS34 « information financière intermédiaire » – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui figurent dans le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 11 avril 2024. Dans certains cas, ces règles ont été adaptées aux spécificités des comptes intermédiaires, en conformité avec la norme IAS 34.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2024. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne. La Société n'a pas appliqué par anticipation les principes comptables, interprétations et amendements publiés, mais non encore effectifs.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par la Commission Européenne, et applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 sont présentés ci-après :

- l'amendement IFRS 16, Dettes sur obligation locative dans une opération de cession et de lease-back, publié par l'UE en novembre 2023 ;
- l'amendement IAS 1, Présentation des états financiers : classement des dettes en courant ou non courant, et dettes non courantes comprenant des covenants, publié par l'UE en décembre 2023 ;
- l'amendement IFRS 7, Instruments financiers : accords de financement avec les fournisseurs, publié par l'UE en mai 2024 ;
- l'interprétation IFRS IC de mars 2024 sur l'impact des engagements de réduction des gaz à effets de serre sur la reconnaissance et l'estimation des provisions (IAS 37).

Ces amendements sont non applicables ou n'ont pas d'impact sur les comptes du Groupe au 30 juin 2024. Le Groupe n'est par ailleurs pas impacté par l'application de Pilier 2.



Les normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, et pour lesquels le processus d'adoption par l'UE est en cours, sont les suivants :

- l'amendement IAS 21, Absence de convertibilité des devises, adopté par l'IASB le 15 août 2023, et adoption en cours par l'UE (date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> janvier 2025) ;
- l'amendement IFRS 7 et IFRS 9, Classification et évaluation des instruments financiers, (date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> janvier 2026) ;
- IFRS 18, Présentation des états financiers et informations à fournir (date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> janvier 2027).

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les amendements à IAS 21, IFRS 7 et 9 aient un impact significatif sur ses comptes consolidés. Le groupe est en cours d'analyse de la norme IFRS 18.

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2024, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes consolidés.

## 1.1 ■ BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les comptes consolidés ont été établis selon les principes généraux IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation et importance relative.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu, la Société estimant être en mesure de faire face à ses besoins de trésorerie sur une période de plus d'un an après la date de clôture sur la base :

- de sa trésorerie, équivalent de trésorerie et autres actifs financiers courants disponibles au 30 juin 2024 ;
- de ses prévisions de consommation nette de trésorerie sur l'exercice 2024 ;
- de sa capacité à mobiliser le crédit impôt recherche au titre des exercices 2022, 2023, 2024 et 2025 ;
- de la convention d'avance en compte courant conclue avec TSGH en septembre 2023 et amendée le 27 mars 2024 (initialement de 36 millions d'euros et complétée par un montant de 30 millions d'euros, soit un total de 66 millions d'euros, y compris intérêts capitalisés). Au 30 juin 2024, la Société a utilisé 32,9 millions d'euros.

La Société a une visibilité financière jusqu'au quatrième trimestre 2025.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la Direction de Transgene a procédé à des estimations et a fait des hypothèses, qui peuvent avoir une incidence sur les éléments d'actif et de passif et sur les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice. Les résultats réels ultérieurs pourraient différer sensiblement de ces estimations et hypothèses retenues.

Les principales estimations et hypothèses pouvant impacter les comptes de la Société concernent la valorisation des avances remboursables sur le programme ADNA.

## 1.2 ■ PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Transgene, ceux de Transgene Inc., de Transgene Biopharmaceutical Technology (Shanghai) Co. Ltd. (« Transgene Shanghai ») et de Transgene UK Ltd., filiales détenues à 100 % et dont les sièges sociaux se trouvent respectivement à Waltham, Massachusetts (États-Unis), Shanghai (Chine) et Londres (Grande-Bretagne).

## 1.3 ■ PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction : dépenses de recherche et développement et frais généraux (Note 14 et Note 15).



NOTE  
2TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE  
ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	31/12/2023
Trésorerie	15 312	15 658
Équivalents de trésorerie	8	8
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>15 320</b>	<b>15 666</b>
<b>AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS</b>	<b>15 320</b>	<b>15 666</b>

Les équivalents de trésorerie sont constitués d'un compte à terme.

NOTE  
3

## CRÉANCES CLIENTS

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	31/12/2023
Total, brut	729	778
Provision pour dépréciation	-	-
<b>TOTAL CRÉANCES CLIENTS, NETTES</b>	<b>729</b>	<b>778</b>

Au 30 juin 2024, les principales créances clients concernent les créances sur nos partenaires de codéveloppement (dont leur quote-part sur des coûts provisionnés par la Société) : NEC pour 358 milliers d'euros et BioInvent pour 347 milliers d'euros.

NOTE  
4

## AUTRES ACTIFS COURANTS

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	31/12/2023
État - TVA récupérable et créances d'impôt	982	487
Avoirs à recevoir	199	60
Personnel et organismes sociaux	84	67
Subventions à recevoir	17	17
Charges constatées d'avance, part courante	1 738	857
Autres créances, part courante	52	52
<b>TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS</b>	<b>3 072</b>	<b>1 540</b>

Les charges constatées d'avance, part courante, sont principalement liées aux paiements à la signature des contrats de production et de contrôle qualité relatifs à TG4050.

Au 30 juin 2024, la créance envers l'État est principalement constituée de crédits de TVA pour les mois de mai et juin 2024 pour un montant total de 655 milliers d'euros.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(EN MILLIERS D'EUROS)	31/12/2023	Augmentation	Diminution	30/06/2024
Terrain	584	1 171	-	1 755
Constructions et agencements	3 238	224	-	3 462
Droits d'utilisation :	17 042	-	(1 094)	15 948
• Terrain	1 187	-	(1 094)	93
• Constructions et agencements	14 961	-	-	14 961
• Équipements de laboratoire	894	-	-	894
Équipements de laboratoire	10 291	431	(32)	10 690
Matériels de bureau et équipements informatiques	1 746	23	(36)	1 733
Immobilisations en cours	2 227	2 866	(1 218)	3 875
<b>TOTAL VALEUR BRUTE COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>35 128</b>	<b>4 714</b>	<b>(2 380)</b>	<b>37 463</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
Constructions et agencements	(1 219)	(100)	0	(1 319)
Droits d'utilisation :	(12 517)	(249)	0	(12 766)
• Constructions et agencements	(11 794)	(176)	-	(11 970)
• Équipements de laboratoire	(723)	(73)	0	(796)
Équipements de laboratoire	(7 522)	(243)	66	(7 699)
Matériels de bureau et équipements informatiques	(1 556)	(36)	36	(1 556)
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>(22 814)</b>	<b>(627)</b>	<b>102</b>	<b>(23 339)</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>12 314</b>	<b>4 088</b>	<b>(2 278)</b>	<b>14 124</b>

En mars 2024, Transgene a exercé l'option d'achat sur le terrain d'Illkirch-Graffenstaden, sur lequel est implanté le siège social de la Société. Il en résulte une augmentation de la valeur brute comptable du terrain et la baisse des droits d'utilisation de ce même terrain au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

L'augmentation des immobilisations en cours reflète notamment l'acquisition en cours de matériels nécessaires à la montée en capacité des zones de production des lots cliniques de TG4050.

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles comprises dans le résultat de Transgene sont réparties ainsi :

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	30/06/2023
Dépenses de recherche et développement	578	760
Frais généraux	13	23
<b>TOTAL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>591</b>	<b>783</b>

NOTE  
6

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(EN MILLIERS D'EUROS)	31/12/2023	Augmentation	Diminution	30/06/2024
Immobilisations incorporelles	3 171	0	(0)	3 171
Immobilisations incorporelles en cours	21	31	(22)	30
<b>TOTAL VALEUR BRUTE COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3 192</b>	<b>31</b>	<b>(22)</b>	<b>3 201</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
Immobilisations incorporelles	(3 112)	(16)	1	(3 127)
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>(3 112)</b>	<b>(16)</b>	<b>1</b>	<b>(3 127)</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>80</b>	<b>15</b>	<b>(21)</b>	<b>74</b>

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles comprises dans le résultat de Transgene sont réparties ainsi :

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	30/06/2023
Dépenses de recherche et développement	12	14
Frais généraux	4	6
<b>TOTAL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>17</b>	<b>20</b>

NOTE  
7

## ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(EN MILLIERS D'EUROS)	31/12/2023	Acquisition	Variation de juste valeur par compte de résultat	Diminution	30/06/2024
<b>JUSTE VALEUR</b>					
<b>Titres de participation non consolidés et sans influence notable</b>	<b>210</b>	-	-	-	<b>210</b>
■ Vaxxel SAS	210	-	-	-	210
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>1 137</b>	<b>5</b>	-	<b>(695)</b>	<b>447</b>
<b>JUSTE VALEUR</b>	<b>1 347</b>	<b>5</b>	-	<b>(695)</b>	<b>657</b>

La valeur des titres de la société Vaxxel SAS est inchangée au 30 juin 2024. La Société détient 7 % de la société Vaxxel SAS.

La diminution des autres actifs financiers provient principalement du remboursement de la retenue de garantie prise sur le financement bancaire du crédit d'impôt recherche 2020 pour 318 milliers d'euros, ainsi que le remboursement de la caution détenue par ALSABAIL sur le crédit-bail immobilier qui a pris fin le 19 mars 2024 pour 160 milliers d'euros.

NOTE  
8

## AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	31/12/2023
CIR, part non courante	16 594	13 362
Charges constatées d'avance, part non courante	78	31
Autres actifs non courants	103	99
<b>TOTAL AUTRES ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>16 775</b>	<b>13 492</b>

## ■ CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE (CIR)

Au 30 juin 2024, la Société dispose d'une créance de 16 594 milliers d'euros au titre du CIR (dont 3 232 milliers d'euros pour le CIR 2024, 6 489 milliers d'euros pour le CIR 2023 et de 6 873 milliers d'euros pour le CIR 2022).

Ces créances peuvent être utilisées en règlement de l'impôt sur les sociétés. En l'absence de résultat imposable, ces créances sont remboursées après 3 ans par l'administration fiscale française.

NOTE  
9

## PASSIFS FINANCIERS

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	31/12/2023
Passifs financiers, part courante	721	1 332
Passifs financiers, part non courante	36 062	15 964
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>36 783</b>	<b>17 296</b>

Au 30 juin 2024, les principaux passifs financiers concernent l'avance en compte courant d'associé ouvert auprès de TSGH (une filiale de l'Institut Mérieux) et les avances remboursables reçues de Bpifrance.

Le 20 septembre 2023, la Société a signé une convention d'avance en compte courant avec TSGH pour un montant de 36 millions d'euros, porté à 66 millions d'euros, y compris intérêts capitalisés, par un amendement qui a été signé le 27 mars 2024.

La Société a la capacité d'utiliser ce financement en fonction de ses besoins de trésorerie. Cette avance en compte courant porte intérêt sur la base de la moyenne mensuelle du taux de Euribor 3 mois augmenté de 1 % l'an, dans la limite du taux maximum fiscalement déductible. TSGH pourra utiliser les sommes avancées pour libérer en tout ou partie la souscription à une augmentation de capital de Transgene. La durée de cette convention est de 24 mois et les montants avancés devront être remboursés au plus tard le 31 décembre 2025.

Au 30 juin 2024, la Société a utilisé 33 491 milliers d'euros de l'avance en compte courant (y compris 632 milliers d'euros d'intérêts courus). Fin juillet 2024, Transgene a procédé à l'incorporation en capital d'environ 33 millions d'euros tirés sur cette avance en compte courant, supprimant ainsi la charge des intérêts afférents (voir Note 24 : événements postérieurs à la clôture).

Les avances remboursables reçues de Bpifrance dans le cadre des programmes subventionnés ADNA et NEOVIVA représentent 3 202 milliers d'euros.

## 9.1 ■ PASSIFS FINANCIERS, PART COURANTE

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	31/12/2023
Passif de location immobilière	-	1 094
Passif de location mobilière	90	146
Intérêts sur avance en compte courant	632	92
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS - PART COURANTE</b>	<b>721</b>	<b>1 332</b>

Le 19 mars 2024 a eu lieu la levée d'option sur la location financière immobilière se traduisant par le paiement de 1 094 milliers d'euros soldant le passif de location immobilière.

Au 30 juin 2024, Transgene possède un équipement financé en location financière. Au 30 juin 2024, 90 milliers d'euros sont encore dus.

## 9.2 ■ PASSIFS FINANCIERS, PART NON COURANTE

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	31/12/2023
Passif de location immobilière	-	-
Passif de location mobilière	-	17
SWAP de taux - juste valeur	-	-
Avances conditionnées	3 203	3 088
Avance en compte courant	32 859	12 859
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS - PART NON COURANTE</b>	<b>36 062</b>	<b>15 964</b>

## ■ LOCATION FINANCIÈRE IMMOBILIÈRE

Transgene a construit en 2008 un bâtiment de laboratoires et bureaux sur le site d'Illkirch-Graffenstaden, en périphérie de Strasbourg. Le coût du terrain et de la construction du bâtiment d'environ 6 900 m<sup>2</sup> s'élevait à 15,6 millions d'euros. Cet investissement avait été financé par un contrat de location financement d'une durée de 15 ans, conclu avec un pool bancaire en octobre 2007, avec une valeur résiduelle de 1,1 million d'euros. La levée de l'option d'achat a été réalisée en mars 2024 pour 1 094 milliers d'euros.

## ■ AVANCES CONDITIONNÉES

## ■ ADNA

Au 30 juin 2024, les avances conditionnées concernent principalement les avances remboursables perçues au titre du programme ADNA («Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques»), qui bénéficiait d'un financement public de Bpifrance. Elles sont comptabilisées selon la norme IFRS 9, en fonction des flux actualisés des remboursements attendus.

Le remboursement de ces avances est conditionné à l'atteinte d'un certain seuil de revenus avec le produit TG4001 et se fera par montant fixe et prédéterminé durant les cinq années suivantes, puis proportionnellement aux revenus de ces produits jusqu'à l'atteinte d'un plafond de remboursement ou en 2035. Les flux futurs de remboursement attendus sont donc estimés sur la base d'une évaluation des revenus futurs directs et indirects associés au produit TG4001 en cours de développement.

La Société revalorise à chaque clôture sa dette d'avances remboursables dans le cadre du programme ADNA, en fonction des flux actualisés des remboursements attendus. L'impact

de cette réestimation périodique est comptabilisé en produits/charges financiers à chaque clôture comptable.

Au 30 juin 2024, la valeur de la dette des avances remboursables figurant au bilan de la Société s'élève à 1 433 milliers d'euros. La variation au 30 juin 2024 s'explique par l'actualisation des flux futurs de trésorerie et de la variation du cours du dollar américain. Au 30 juin 2024, le taux d'intérêt effectif utilisé, déterminé lors de la signature du contrat, est de 7,5 %.

Les principales hypothèses revues sur les plans d'affaires de ce produit sont les suivantes :

- planning de développement et commercialisation du produit ;
- probabilité de succès des phases cliniques ;
- marché ciblé et taux de pénétration du marché, prix du traitement ;
- calendrier et modalités financières d'un partenariat de développement et commercialisation (paiement à la signature, paiement en fonction de jalons d'avancement, royalties) ; et
- taux d'intérêt effectif des flux futurs.

Au 30 juin 2024, les hypothèses retenues par la Direction n'ont pas évolué par rapport au 31 décembre 2023, car le développement clinique de TG4001 se poursuit au regard de l'initiation de l'amendement de l'étude en mai 2021. La Société considère que les hypothèses retenues au 31 décembre 2023 demeurent adaptées.

## ■ NEOVIVA

Dans le cadre du programme NEOVIVA, signé en mars 2019, Transgene pourrait percevoir jusqu'à 2 372 milliers d'euros d'avances remboursables.

Au 30 juin 2024, la Société a perçu 2 015 milliers d'euros pour ce programme. Sur la base du taux d'intérêt effectif déterminé à la mise en place du contrat, la juste valeur de cette dette au 30 juin 2024 a été évaluée à 1 769 milliers d'euros.

## ■ AVANCE EN COMPTE COURANT

Au 30 juin 2024, la Société a utilisé 32 859 milliers d'euros de l'avance en compte courant (hors intérêts). Fin juillet 2024, Transgene a procédé à l'incorporation en capital d'environ 33 millions d'euros tirés sur cette avance en compte courant, supprimant ainsi la charge des intérêts afférents (voir Note 24 : événements postérieurs à la clôture).

### NOTE 10

## PROVISIONS

(EN MILLIERS D'EUROS)	31/12/2023	DOTATIONS	REPORT À NOUVEAU	REPRISES (SANS OBJET)	UTILISATION DE LA PROVISION	30/06/2024
Provision pour litiges	-	-	-	-	-	-
Provision pour risques	7	-	-	(7)	-	-
Provision pour charges	742	756	-	(403)	-	1 094
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>749</b>	<b>756</b>	<b>-</b>	<b>(411)</b>	<b>-</b>	<b>1 094</b>

Le passif courant comprend également des provisions pour charges à hauteur de 1 094 milliers d'euros. La dotation s'explique par des départs d'employés. La reprise de la provision fait suite à la finalisation de la fermeture du site de Lyon initiée au premier semestre 2023.

## AUTRES PASSIFS

## ■ AUTRES PASSIFS COURANTS

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	31/12/2023
Dettes fiscales et sociales	2 989	3 599
Produits constatés d'avance dont :	55	65
• Revenus de collaboration et de licence	-	-
• Subventions	-	-
• Autres	55	65
Autres passifs à court terme	5	7
<b>TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS</b>	<b>3 049</b>	<b>3 671</b>

Au 31 décembre 2023, le montant des dettes fiscales et sociales incluait la provision au titre des charges sociales pour une période de 12 mois et du bonus versé en 2024.

Au 30 juin 2024, cette provision ne couvre que 6 mois, ce qui explique en partie la baisse observée.

De plus, la charge liée à l'URSSAF sur les actions gratuites est faible au 30 juin 2024 en raison du dénouement du plan d'actions gratuites 2021 et de l'attribution du nouveau plan 2024, intervenue à la fin du mois de juin 2024.

## ■ AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	31/12/2023
Dettes fiscales et sociales	-	-
Produits constatés d'avance dont :	-	-
• Revenus de collaboration et de licence	-	-
• Subventions	-	-
• Autres	-	-
Autres passifs à court terme	-	-
<b>TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## AVANTAGES AU PERSONNEL

## ■ PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Conformément aux dispositions de la loi française, Transgene participe au financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations, calculées sur la base des salaires, aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. Transgene participe par ailleurs au financement des retraites de certains salariés en France en versant des cotisations, également basées sur les salaires, à des organismes privés de retraites complémentaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite, déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les bénéfices de l'indemnité sont transférés uniquement aux salariés présents chez Transgene au moment du départ en retraite. Les hypothèses retenues pour le calcul de ces engagements de retraite sont les suivantes :

(EN MILLIERS D'EUROS) :	30/06/2024	31/12/2023
Taux d'actualisation	3,50 %	3,20 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	3,50 %	3,50 %
Conditions de départ à la retraite (départ volontaire) :		
• cadres	65 ans	65 ans
• non-cadres	63 ans	63 ans
<b>TOTAL PROVISIONS ENGAGEMENTS DE RETRAITE</b>	<b>3 132</b>	<b>3 345</b>

## CAPITAUX PROPRES

## 13.1 ■ CAPITAL

Au 30 juin 2024, le nombre d'actions en circulation de Transgene s'élève à 101 395 056, représentant un capital social de 50 697 528,00 euros.

Au premier semestre 2024, une attribution définitive d'actions gratuites a été réalisée pour 542 314 actions nouvelles.

Au cours du premier semestre 2024, le Conseil d'administration a attribué 1 393 474 nouvelles actions à son calendrier d'acquisition sur 3 ans.



## 13.2 ■ RÉSULTAT NET PAR ACTION

Une réconciliation entre les résultats par action avant et après dilution est présentée ci-dessous. Le nombre de titres est calculé sur une base prorata temporis.

	30/06/2024	30/06/2023
<b>RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION</b>		
Résultat net disponible (en milliers d'euros)	(16 485)	(15 902)
Nombre moyen d'actions en circulation	100 956 747	99 796 514
<b>RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (EN EUROS)</b>	<b>(0,16)</b>	<b>(0,16)</b>
<b>RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)</b>	<b>(0,16)</b>	<b>(0,16)</b>

Au 30 juin 2024, il existait une dilution potentielle d'un total de 1 393 474 actions gratuites en cours d'acquisition.

## 13.3 ■ PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Une attribution de 856 751 actions gratuites aux salariés et membres du comité de direction a eu lieu au premier semestre 2024, ainsi qu'une attribution de 536 723 actions gratuites au Président-Directeur général. Une partie de ces actions est soumise à des conditions de performance collective pour l'ensemble des bénéficiaires.

Il en résulte qu'au 30 juin 2024, 1 393 474 actions gratuites sont en cours d'acquisition.

Au premier semestre 2024, une attribution définitive d'actions gratuites a été réalisée pour 542 314 actions nouvelles.

Le coût des services rendus est comptabilisé en charge sur la période d'acquisition des droits. La charge s'est élevée à 188 milliers d'euros au premier semestre 2024, hors contribution URSSAF, contre un produit de 6 milliers d'euros au premier semestre 2023.

### NOTE 14

## PRODUITS OPÉRATIONNELS

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	30/06/2023
Revenus de collaboration de recherche et développement	23	1 156
<b>TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>23</b>	<b>1 156</b>
Crédit d'impôt recherche	3 207	3 465
Autres produits	127	142
<b>TOTAL DES AUTRES PRODUITS</b>	<b>3 334</b>	<b>3 607</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS OPÉRATIONNELS</b>	<b>3 357</b>	<b>4 763</b>

Les revenus de collaboration de recherche et développement se sont élevés à 23 milliers d'euros au premier semestre 2024, contre 1 156 milliers d'euros au premier semestre 2023. Au premier semestre 2023, AstraZeneca avait informé Transgene de sa décision d'arrêter la collaboration. Sur cette période de 2023, le revenu reconnu au titre de cette collaboration représentait 1 119 milliers d'euros.

Le crédit d'impôt recherche calculé au titre du premier semestre 2024 s'est élevé à 3 207 milliers d'euros.

## CHARGES OPÉRATIONNELLES

## 15.1 ■ DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	30/06/2023
Dépenses de personnel	5 918	5 778
Paievements en actions	81	387
Dépenses de propriété intellectuelle et coûts des licences	589	409
Dépenses externes sur projets cliniques	3 823	3 574
Dépenses externes sur autres projets	1 188	1 623
Dépenses de fonctionnement	3 235	3 024
Dotations aux amortissements et provisions	589	774
<b>TOTAL DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT</b>	<b>15 423</b>	<b>15 569</b>

## 15.2 ■ FRAIS GÉNÉRAUX

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	30/06/2023
Dépenses de personnel	2 090	1 544
Paievements en actions	53	(393)
Honoraires et frais de gestion	1 028	1 304
Autres frais généraux	1 370	768
Dotations aux amortissements et provisions	17	29
<b>TOTAL FRAIS GÉNÉRAUX</b>	<b>4 558</b>	<b>3 251</b>

## 15.3 ■ AUTRES CHARGES

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	30/06/2023
Valeur nette comptable des cessions d'immobilisations	0	31
Autres charges	(129)	1 245
<b>TOTAL AUTRES CHARGES</b>	<b>(129)</b>	<b>1 276</b>

Au 30 juin 2024, les autres charges représentent un produit de 129 milliers d'euros du fait de la reprise d'une partie de la provision liée à la finalisation de la fermeture du site de Lyon pour un montant de 403 milliers d'euros.

NOTE  
16

## RÉSULTAT FINANCIER

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	30/06/2023
Revenus des placements financiers	311	249
Coût de l'endettement	(542)	(39)
<b>COÛTS DES EMPRUNTS NETS DES PLACEMENTS</b>	<b>(231)</b>	<b>210</b>
Produits (charges) financiers divers	(158)	(727)
Gains (pertes) de change	399	(52)
<b>AUTRES PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS</b>	<b>241</b>	<b>(779)</b>
<b>TOTAL RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>10</b>	<b>(569)</b>

Le coût de l'endettement correspond aux intérêts liés aux tirages effectués sur l'avance en compte courant.

■ **PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS DIVERS**

L'actualisation de la dette ADNA a généré une charge financière de 52 milliers d'euros au premier semestre 2024, contre 355 milliers d'euros au premier semestre 2023. Par ailleurs, au 30 juin 2023, la cession des titres Tasly BioPharmaceuticals avait généré une charge de 264 milliers d'euros.

NOTE  
17

## IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

17.1 ■ **IMPÔT COURANT**

La Société étant déficitaire, sa charge d'impôt courant est nulle. Les filiales américaine, chinoise et anglaise n'ont reconnu aucun produit ou charge d'impôt courant en 2023 et 2024.

17.2 ■ **IMPÔT DIFFÉRÉ**

La Société étant déficitaire, sa charge d'impôt courant est nulle. Les filiales américaine, chinoise et anglaise n'ont reconnu aucun produit ou charge d'impôt courant en 2023 et 2024.

## PERSONNEL

## 18.1 ■ EFFECTIFS

Les effectifs inscrits de la Société s'élevaient à 162 salariés au 30 juin 2024.

AU 30 JUIN 2024	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Cadres	42	69	111
Non-cadres	18	33	51
<b>TOTAL EFFECTIFS</b>	<b>60</b>	<b>102</b>	<b>162 *</b>

\*Dont 146 CDI et 1 mandataire au 30 juin 2024

La Société comptait 158 salariés au 31 décembre 2023.

## 18.2 ■ DÉPENSES DE PERSONNEL

Les charges de personnel comprises dans le résultat de la Société (masse salariale, taxes, charges des retraites, frais annexes) sont réparties ainsi :

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	30/06/2023
Dépenses de recherche et développement	5 918	5 778
Frais généraux	2 090	1 544
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>8 008</b>	<b>7 322</b>

La charge relative aux paiements en actions s'est élevée à 188 milliers d'euros au 30 juin 2024, contre un produit de 6 milliers d'euros au 30 juin 2023.

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	30/06/2023
Dépenses de recherche et développement	130	387
Frais généraux	58	(393)
<b>TOTAL PAIEMENTS EN ACTIONS</b>	<b>188</b>	<b>(6)</b>

## ENTREPRISES LIÉES

Au 30 juin 2024, Transgene était détenue à 60 % par TSGH, société holding financière, elle-même détenue à 100 % par la société Institut Mérieux, détenue à 96,3 % par la Compagnie Mérieux Alliance.

Le 21 septembre 2023, Transgene a signé une convention d'avance en compte courant avec TSGH pour un montant maximum de 36 millions d'euros, porté à 66 millions le 27 mars 2024.

Au 30 juin 2024, la Société a tiré 32 859 milliers d'euros de cette avance et a constaté des intérêts pour un montant de 632 milliers d'euros.

Le tableau ci-dessous ne tient pas compte de ces éléments de trésorerie.

AU 30/06/2024 (EN MILLIERS D'EUROS)	CRÉANCES	DETTES
EKNO	-	-
bioMérieux, Inc.	-	-
bioMérieux SA	-	-
Institut Mérieux	-	30
Mérieux Université	-	-
<b>TOTAL ENTREPRISES LIÉES</b>	<b>-</b>	<b>30</b>

AU 30/06/2024 (EN MILLIERS D'EUROS)	PRODUITS	CHARGES
EKNO	-	-
bioMérieux, Inc. <sup>(1)</sup>	-	-
bioMérieux SA	-	2
Institut Mérieux <sup>(2)</sup>	-	95
Mérieux Université	-	-
<b>TOTAL ENTREPRISES LIÉES</b>	<b>-</b>	<b>97</b>

(1) Les charges correspondent aux contrats de prestations de services et de refacturation de personnel conclues entre Transgene, Inc. et bioMérieux, Inc.

(2) Les charges correspondent aux contrats de prestations de service rendues par l'Institut Mérieux.

NOTE  
20**ENGAGEMENTS HORS BILAN**

La Société a signé un contrat de cession de créance de crédit d'impôt recherche pour le CIR 2021 auprès d'un établissement de crédit et n'a plus de créance envers l'État. La Société a ainsi perçu 6 675 milliers d'euros pour le CIR 2021 (représentant un financement à hauteur de 95 %). Ce type de contrat est qualifié de déconsolidant, aucune dette n'est comptabilisée au titre de ce financement reçu. La Société reste cependant responsable des montants déclarés en cas de contrôle fiscal.

Transgene est par ailleurs engagée dans des contrats avec des sous-traitants. Ces contrats peuvent avoir des effets sur plusieurs exercices comptables. Au 30 juin 2024, la Société estime ses engagements financiers au titre de ces contrats à environ 16 millions d'euros en valeur courante. Ce montant d'engagements correspond à la trésorerie restant à décaisser sur les contrats signés à date.

Dans le cadre d'accords de licence ou d'option sur licence signés avec des tiers, ceux-ci se sont engagés à verser à la Société des paiements d'étapes ou redevances qui dépendent d'événements futurs dont la réalisation reste incertaine à la date des comptes. La Société s'est engagée à l'égard d'un certain nombre de tiers à verser des paiements d'étapes ou redevances dans le cadre d'accords de collaboration ou de licences, qui dépendent d'événements futurs dont la réalisation reste incertaine à la date des comptes.

NOTE  
21**INFORMATION SECTORIELLE**

La Société conduit ses activités exclusivement en recherche et développement clinique de produits d'immunothérapie, dont aucun n'est actuellement commercialisé. Ses activités sont localisées pour l'essentiel en France. La Société a donc décidé de ne retenir qu'un secteur pour l'établissement et la présentation de ses comptes.

## 1

INFORMATION FINANCIÈRE  
SEMESTRIELLE 2024NOTE  
22VENTILATION DES ACTIFS  
ET PASSIFS PAR ÉCHÉANCE

AU 30/06/2024 ACTIFS (EN MILLIERS D'EUROS)	MONTANT NET	À UN AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN
Immobilisations financières	447	447	-
Clients	729	729	-
Crédit d'impôt recherche (CIR)	16 594	-	16 594
État, TVA et autres collectivités	982	982	-
Personnel et comptes rattachés	84	84	-
Charges constatées d'avance	1 817	1 738	78
Subventions à recevoir	17	17	-
Autres créances	155	52	103
<b>TOTAL DES ACTIFS PAR ÉCHÉANCE</b>	<b>20 825</b>	<b>4 050</b>	<b>16 775</b>

AU 30/06/2024 PASSIFS (EN MILLIERS D'EUROS)	MONTANT NET	À UN AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	À PLUS DE 5 ANS
Fournisseurs	7 310	7 310	-	-
Passif de location immobilière	-	-	-	-
Passif de location mobilière	90	90	-	-
Avances conditionnées	3 203	-	1 769	1 433
Avance en compte courant d'associé	33 491	632	32 859	-
Provisions	1 094	1 094	-	-
Engagements de retraites	3 132	298	1 421	1 413
Dettes sociales et fiscales	2 989	2 989	-	-
Produits constatés d'avance	55	55	-	-
Autres dettes	5	5	-	-
<b>TOTAL DES PASSIFS PAR ÉCHÉANCE</b>	<b>51 368</b>	<b>12 472</b>	<b>36 050</b>	<b>2 846</b>

## INSTRUMENTS FINANCIERS

AU 30/06/2024 (EN MILLIERS D'EUROS)	ACTIFS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	CRÉANCES, DETTES, EMPRUNTS, AU COÛT AMORTI	INSTRUMENTS DÉRIVÉS	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	NIVEAU
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 320	-	-	15 320	15 320	1
Autres actifs courants	17	-	-	17	17	2
Autres actifs financiers courants	-	-	-	-	-	2
Créances clients	-	729	-	729	729	-
Actifs financiers	210	447	-	657	657	3
Autres actifs non courants	-	103	-	103	103	3
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>15 547</b>	<b>1 278</b>	<b>-</b>	<b>16 826</b>	<b>16 826</b>	
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>						
Passif de location, part à long terme	-	-	-			2
Avance en compte courant d'associé	-	32 859	-	32 859	32 859	3
Avances conditionnées	-	3 203	-	3 203	3 203	3
<b>Passifs financiers non courants</b>	<b>-</b>	<b>36 062</b>	<b>-</b>	<b>36 062</b>	<b>36 062</b>	<b>-</b>
Passif de location, part à court terme	-	90	-	90	90	2
Intérêts / avance en compte courant d'associé	-	632	-	632	632	3
<b>Passifs financiers courants</b>	<b>-</b>	<b>721</b>	<b>-</b>	<b>721</b>	<b>721</b>	<b>-</b>
<b>Fournisseurs</b>	<b>-</b>	<b>7 310</b>	<b>-</b>	<b>7 310</b>	<b>7 310</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>-</b>	<b>44 094</b>	<b>-</b>	<b>44 094</b>	<b>44 094</b>	

Conformément à la norme IFRS13, les instruments financiers sont présentés en 3 niveaux, selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : juste valeur calculée par référence à des prix cotés non ajustés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur calculée par référence à des données observables de marché pour l'actif ou le passif concerné, soit directement, soit indirectement à savoir des données dérivées de prix.
- Niveau 3 : juste valeur calculée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché



# 1

## INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2024

NOTE  
24

### ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Fin juillet 2024, Transgene a annoncé la conversion en actions de 32 999 999,57 euros de dette, tirée sur l'avance en compte courant accordée par son actionnaire majoritaire TSGH (une filiale de l'Institut Mérieux), conformément aux termes de l'accord signé avec TSGH pour la première fois en 2023. Ainsi, le capital de Transgene détenu par TSGH est passé de 59,7 % à 69,1 %.

En réalisant cette opération, Transgene renforce son bilan, réduit son endettement et la charge de la dette. En effet, les avances affectées à la libération par compensation de la souscription de TSGH à une augmentation de capital de Transgene réalisée avant le 20 septembre 2024 sont exclues de la base de calcul des intérêts.

# 2.

## RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

### 2.1 ■ FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE 2024

#### ■ VACCIN THÉRAPEUTIQUE INDIVIDUALISÉ CONTRE LE CANCER (TG4050)

Au premier semestre 2024, des données prometteuses de l'essai randomisé de Phase I sur TG4050 ont été présentées lors de l'AACR 2024 (voir le poster [ici](#)). Ces données apportent une solide preuve de principe pour le candidat phare de Transgene dans le traitement adjuvant du cancer de la tête et du cou. **Tous les patients ayant reçu TG4050 étaient toujours en rémission clinique et sans récurrence (*disease-free*) après un suivi médian de 18,6 mois, alors que 3 patients sur 16 avaient rechuté dans le bras observationnel** durant la même période.

**Des réponses immunitaires CD4<sup>+</sup> et CD8<sup>+</sup> spécifiques** ont été détectées chez 16 patients sur 17 ayant reçu TG4050 (16 patients dans le bras de traitement et un patient du bras observationnel traité après rechute), selon des conditions de tests particulièrement rigoureuses. **L'immunogénicité, à savoir la capacité du traitement à induire des réponses immunitaires, est un facteur clé pour prévenir les rechutes.**

TG4050 a également induit des **réponses immunitaires durables** contre de multiples cibles chez plusieurs patients. Pour ces derniers, les réponses des cellules T ont été maintenues au-delà de 211 jours (7 mois) après le début du traitement. **La durée de la réponse immunitaire est également un facteur clé pour combattre la maladie sur le long terme.**

Fort de ces données prometteuses, **l'essai de Phase I randomisé a été élargi à un essai randomisé de Phase I/II** en situation adjuvante dans le cancer de la tête et du cou. Les premiers patients ont été inclus dans la partie Phase II au deuxième trimestre 2024, dans le cadre d'une collaboration étendue entre Transgene et NEC. **L'inclusion des patients progresse à bon rythme.**

**Des données supplémentaires sur le suivi médian à 24 mois des patients de la partie Phase I seront communiquées au quatrième trimestre 2024.**

Le besoin médical reste important pour les patients atteints de cancer épidermoïde de la tête et du cou (SCCHN), y compris dans le cadre d'un traitement adjuvant. Dans cette indication et avec les traitements standards actuels, 30 à 40 % des patients sont susceptibles de rechuter dans les 24 mois suivant la chirurgie et la thérapie adjuvante. Malgré la réalisation de plusieurs essais de Phase III, les inhibiteurs de points de contrôle immunitaire n'ont pas encore démontré de bénéfices significatifs.

TG4050 est le seul vaccin individualisé reposant sur des néoantigènes à faire l'objet d'une étude randomisée dans le traitement adjuvant des cancers de la tête et du cou.

TG4050 pourrait être indiqué dans le traitement d'autres types de cancers solides pour lesquels le besoin médical reste important, en dépit de l'existence d'options thérapeutiques, y compris les immunothérapies. À ce titre, Transgene mène des travaux préliminaires sur un potentiel nouvel essai de Phase I dans une autre indication, non divulguée à ce jour.



## ■ VACCIN THÉRAPEUTIQUE VISANT DES ANTIGÈNES PARTAGÉS (TG4001)

Au premier semestre 2024, Transgene a finalisé l'inclusion de 90 patients dans l'essai randomisé de Phase II en cours, évaluant TG4001 dans les cancers anogénitaux positifs au HPV ([NCT03260023](#)) en combinaison avec un inhibiteur de point de contrôle immunitaire. Transgene confirme que les principaux résultats sont attendus au quatrième trimestre 2024.

L'essai en cours s'appuie sur des résultats cliniques prometteurs. Les résultats d'un essai précédent de Phase I/II ont été publiés dans le *European Journal of Cancer* (voir [ici](#)) en septembre 2023. Cette étude a montré la sécurité de TG4001 en combinaison avec avelumab et son activité antitumorale chez les patients atteints de cancer HPV16-positif lourdement prétraités.

## ■ VIRUS ONCOLYTIQUES

Avec Invir.IO®, Transgene développe des virus oncolytiques conçus pour avoir de nombreuses applications dans le traitement des tumeurs solides et pouvoir être administrés par voie intraveineuse, locorégionale ou intratumorale).

## ■ BT-001 (ADMINISTRATION INTRATUMORALE)

Des données préliminaires, présentées à l'ESMO 2024, montrent que BT-001 induit une activité antitumorale prometteuse dans l'étude en cours de Phase I/IIa dans les tumeurs solides résistantes aux traitements anti-PD(L)1.

BT-001 est un virus oncolytique conçu pour exprimer un anticorps anti-CTLA-4 et la cytokine GM-CSF. En septembre 2024, Transgene et son partenaire BioInvent ont présenté des données montrant les premiers signes d'efficacité clinique de BT-001 dans l'essai de Phase I en cours, évaluant ce virus oncolytique en monothérapie et en combinaison avec un inhibiteur de point de contrôle immunitaire (voir le poster [ici](#)).

**Ces résultats ont été obtenus dans des tumeurs résistantes aux traitements anti-PD(L)-1. En monothérapie, BT-001 a induit une réduction de la taille des tumeurs dans 2 des 6 lésions injectées. En combinaison avec KEYTRUDA® (pembrolizumab), des réponses cliniques partielles ont été observées chez 2 des 6 patients en échec thérapeutique, avec une réduction tumorale (réponse partielle) également observée dans des lésions non injectées. BT-001 est bien toléré, tant en monothérapie qu'en combinaison avec le pembrolizumab.**

De plus, le traitement par BT-001 réchauffe le microenvironnement tumoral, induit un remodelage positif de ce dernier et entraîne une infiltration de cellules T et une expression de PD(L)-1 dans le microenvironnement tumoral chez certains patients. Les données translationnelles préliminaires indiquent que **BT-001 se réplique dans la tumeur et que les transgènes sont exprimés sans toxicité systémique observée.**

Dans cette partie de l'essai, KEYTRUDA est mis à disposition par MSD (une marque déposée de Merck & Co, Inc, Rahway, NJ, USA.). KEYTRUDA® est une marque déposée de Merck Sharp & Dohme LLC, filiale de Merck & Co., Inc., Rahway, NJ, USA.

## ■ TG6050 (ADMINISTRATION INTRAVEINEUSE)

Les premières données de la Phase I sont attendues au second semestre 2024 pour ce nouveau candidat virus oncolytique Invir.IO® administré par voie intraveineuse.

TG6050 est un nouveau virus oncolytique conçu pour exprimer l'IL-12 humaine, une cytokine connue pour déclencher une réponse immunitaire antitumorale forte, ainsi qu'un anticorps anti-CTLA4. **L'essai de Phase I *Delivir* ([NCT05788926](#)) évalue TG6050 chez des patients atteints de cancer du poumon non à petites cellules avancé, en échec thérapeutique. Les**



premières données de cet essai sont attendues au quatrième trimestre 2024.

Des données précliniques ont récemment été publiées dans le *Journal for ImmunoTherapy of Cancer* ([JITC](#)) démontrant que TG6050 induit une régression tumorale dans plusieurs modèles tumoraux murins «chauds» et «froids». Cette activité antitumorale a été amplifiée lorsque TG6050 a été combiné avec un anti-PD1 (article disponible [ici](#)).

## ■ PRINCIPALES ÉTAPES COMMUNIQUÉES À CE JOUR ET ATTENDUES D'ICI FIN 2024

<b>TG4050</b>	Phase I randomisée (cancer de la tête et du cou)	- Présentation d'un poster (AACR) ✓ - Données supplémentaires attendues au quatrième trimestre 2024
	Phase II randomisée (cancer de la tête et du cou)	Inclusion des patients lancée ✓
	Travaux préliminaires en vue du lancement d'un essai de Phase I supplémentaire (nouvelle indication)	Évaluation à un stade précoce : en cours
<b>TG4001</b>	Essai randomisé de Phase II	Résultats préliminaires attendus pour le quatrième trimestre 2024
<b>BT-001</b>	Combinaison dans le cadre de la Phase I	Présentation d'un poster (ESMO) ✓
<b>TG6050</b>	Essai de Phase I	Données initiales attendues pour le quatrième trimestre 2024

## ■ NOMINATION D'UNE NOUVELLE DIRECTION MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE POUR CONDUIRE LA PROCHAINE PHASE D'INNOVATION DU PORTEFEUILLE D'IMMUNOTHÉRAPIES INNOVANTES

Alors que Transgene entre dans une phase charnière de développement, marquée par d'importants résultats à venir, la Société s'appuie sur l'évolution de son équipe de direction. Cette équipe permettra de guider Transgene dans sa prochaine phase de croissance. Suite aux récentes nominations d'Emmanuelle Dochy en tant que Directrice des affaires médicales et réglementaires et de Maurizio Ceppi en tant que Directeur scientifique, le comité exécutif se compose des membres suivants :

- Alessandro Riva, Président-Directeur général (CEO);
- Christophe Ancel, Directeur des opérations pharmaceutiques et pharmacien responsable;
- Maurizio Ceppi, Directeur scientifique (CSO);
- Emmanuelle Dochy, Directrice des affaires médicales et réglementaires (CMO);
- John Felitti, Secrétaire général et directeur juridique;
- Lucie Larguier, Directrice financière (CFO);
- Christelle Schwoerer, Directrice des ressources humaines;
- James Wentworth, Directeur du business development (CBO).

Par ailleurs, le 15 mai 2024, l'Assemblée générale mixte des actionnaires de Transgene a nommé un nouvel administrateur non indépendant, Michel Baguenault de Puchesse.

## 2.2 ■ RÉSULTATS FINANCIERS

### ■ PRODUITS OPÉRATIONNELS

Le tableau suivant présente les produits opérationnels du premier semestre 2024, en comparaison avec ceux du premier semestre 2023 :

(EN MILLIERS D'EUROS)	30/06/2024	30/06/2023
Revenus de collaboration de recherche et développement	23	1 156
<b>TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>23</b>	<b>1 156</b>
Crédit d'impôt recherche	3 207	3 465
Subventions de recherche et développement	-	-
Autres produits	127	142
<b>TOTAL DES AUTRES PRODUITS</b>	<b>3 334</b>	<b>3 607</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS OPÉRATIONNELS</b>	<b>3 357</b>	<b>4 763</b>

Les revenus de collaborations de recherche et développement se sont élevés à 23 milliers d'euros au premier semestre 2024, contre 1 156 milliers d'euros au premier semestre 2023. Au premier semestre 2023, AstraZeneca avait informé Transgene de sa décision d'arrêter la collaboration. Sur cette période de 2023, le revenu reconnu au titre de cette collaboration représentait 1 119 milliers d'euros.

Le crédit d'impôt recherche, calculé au titre du premier semestre 2024, s'est élevé à 3 207 milliers d'euros.

### ■ CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les dépenses de recherche et développement (« R&D ») se sont élevées à 15,4 millions d'euros au premier semestre 2024, contre 15,6 millions d'euros sur la même période en 2023.

Le tableau suivant détaille les dépenses de recherche et développement par nature de charge :

(EN MILLIONS D'EUROS)	30/06/2024	30/06/2023
Dépenses de personnel	5,9	5,8
Paiements en actions	0,1	0,4
Dépenses de propriété intellectuelle et coûts des licences	0,6	0,4
Dépenses externes sur projets cliniques	3,8	3,6
Dépenses externes sur autres projets	1,2	1,6
Dépenses de fonctionnement	3,2	3,0
Dotations aux amortissements et provisions	0,6	0,8
<b>DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT</b>	<b>15,4</b>	<b>15,6</b>

Les dépenses de personnel affecté à la R&D (salaires, charges et dépenses associées) se sont élevées à 5,9 millions d'euros au premier semestre 2024, contre 5,8 millions d'euros au premier semestre 2023.

La charge des paiements en actions s'élève à 0,1 million d'euros au premier semestre 2024 contre 0,4 million d'euros au premier semestre 2023. La variation s'explique par le fait qu'au premier semestre 2023, plusieurs plans d'actions gratuites se cumulaient et deux d'entre eux ont été définitivement attribués au premier semestre 2023.

Le tableau suivant détaille les frais généraux par nature de charge :

(EN MILLIONS D'EUROS)	30/06/2024	30/06/2023
Dépenses de personnel	2,1	1,6
Paiements en actions	0,1	(0,4)
Honoraires et frais de gestion	1,0	1,3
Autres frais généraux	0,9	0,8
Dotations aux amortissements et provisions	-	-
<b>FRAIS GÉNÉRAUX</b>	<b>4,1</b>	<b>3,3</b>

## ■ RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier net est nul au premier semestre 2024, contre une perte de 0,6 million d'euros sur la même période en 2023.

## ■ RÉSULTAT NET

La perte nette globale est de 16,5 millions d'euros au premier semestre 2024, contre une perte de 15,9 millions d'euros sur la même période en 2023.

La perte nette par action ressort à 0,16 euro au premier semestre 2024, comme au premier semestre 2023.

## ■ INVESTISSEMENTS

Les investissements corporels et incorporels (nets de cessions) sont de 1,6 million d'euros au premier semestre 2024 contre 1,5 million d'euros au premier semestre 2023.

## ■ LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 30 juin 2024, Transgene disposait de 15,3 millions d'euros de trésorerie et autres actifs financiers courants, contre 15,7 millions d'euros au 31 décembre 2023.

En complément, Transgene a signé en septembre 2023 puis amendé une convention d'avance en compte courant avec TSGH pour un montant de 66 millions d'euros. Transgene a tiré 32,9 millions d'euros au 30 juin 2024. Cette facilité de crédit permet la visibilité financière de Transgene jusqu'au quatrième trimestre 2025.

## ■ CONSOMMATION DE TRÉSORERIE NETTE

La consommation de trésorerie de Transgene s'est élevée à 20,4 millions d'euros au premier semestre 2024, contre 19,5 millions d'euros sur la même période en 2023.



## 2.3 ■ PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Ces informations sont disponibles dans la note 19 des comptes semestriels 2024 publiés dans le présent rapport.

## 2.4 ■ ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Fin juillet 2024, Transgene a annoncé la conversion en actions de 32 999 999,57 euros de dette, tirée sur l'avance en compte courant accordée par son actionnaire majoritaire TSGH (une filiale de l'Institut Mérieux), conformément aux termes de l'accord signé avec TSGH pour la première fois en 2023. Ainsi, le capital de Transgene détenu par TSGH est passé de 59,7 % à 69,1 %. En réalisant cette opération, Transgene renforce son bilan, réduit son endettement et la charge de la dette. En effet, les avances affectées à la libération par compensation de la souscription de TSGH à une augmentation de capital de Transgene réalisée avant le 20 septembre 2024 sont exclues de la base de calcul des intérêts. À l'issue de cette opération (le 1<sup>er</sup> août 2024), l'endettement financier non courant de Transgene est porté à 5,8 millions d'euros contre 36,1 millions d'euros.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2024

KPMG SA  
Espace Européen de l'Entreprise  
9 avenue de l'Europe  
CS 50033 Schiltigheim  
67300 Schiltigheim

Grant Thornton  
*Membre français de Grant  
Thornton International*  
44, quai Charles de Gaulle  
CS 60095  
69463 Lyon cedex 06

Transgene S.A. Période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 30 juin 2024

## Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2024

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à

- L'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Transgene S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

### II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les commissaires aux comptes

Schiltigheim et Lyon, le 24 septembre 2024

KPMG S.A.  
Stéphane Devin  
Associé

Grant Thornton  
*Membre français de Grant  
Thornton International*  
Jean Morier  
Associé



# 4.



## ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Transgene et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Alessandro Riva

Président-Directeur général